

Guide du programme de mentorat de l'ACPS –

S'entraîner à s'entraîner, S'entraîner à la compétition, S'entraîner à gagner

Objectif :

Mentorat de personnes intéressées par une formation dirigée, menant peut-être vers la compétition.

Structure du programme

1. Admissibilité des participants

a. Mentorés (une des personnes suivantes) :

- i. Les personnes qui travaillent actuellement sur une discipline compétitive spécifique, telle que le Vol Relatif (VR), le Vol Relatif Vertical (VRV), Combinaison ailée (performance ou acrobatique), Formation sous voile (FSV), le Pilotage de Voilure (PV), la précision classique ou les Épreuves Artistiques (EA).
- ii. Les personnes qui sont intéressées à participer aux compétitions ou qui y participent actuellement, et/ou
- iii. Les personnes qui souhaitent approfondir leurs connaissances en matière de développement de compétences de parachutisme de compétition.

b. Mentors (une des personnes suivantes) :

- i. Certification actuelle d'entraîneur de l'ACPS de préférence, mais non requise,
- ii. Minimum de deux (2) ans d'expérience en parachutisme, et/ou
- iii. Vérification que le mentor est un spécialiste dans le domaine. Cela peut inclure, mais sans s'y limiter au nombre de sauts spécifiques à une discipline, la participation à des cours de développement de compétences, le temps passé dans le tunnel, les références de propriétaires de centre, et/ou
- iv. Concurrent national actuel et/ou passé préféré, mais non obligatoire.

2. Durée du programme

- a. Durée recommandée du programme : trois (3) mois.
- b. Possibilité de raccourcir ou d'étendre sur la base d'un accord mutuel entre le mentor et le mentoré.

3. Processus de jumelage

- a. Jumelage basé sur l'expérience et/ou des privilèges du mentor et du mentoré,
- b. Objectifs de développement des connaissances et/ou des compétences du mentoré,
- c. Prise en compte éventuelle de la position géographique,
- d. Prise en compte de la compatibilité, et/ou
- e. Les demandes spécifiques du mentoré seront prises en compte.

Composantes du programme

1. Rencontre initiale

- Séance d'introduction et d'établissement des objectifs.
- Discussion sur le niveau de compétence actuel et des aspirations du mentoré.
- Description des attentes et responsabilités du mentor et du mentoré.

2. Séance de développement des compétences (si applicable)

- Réunions deux fois par semaine (en personne ou virtuelles) ou selon l'horaire commun.
- Examen des progrès, développement des connaissances et aborder les défis.
- Discussions axées sur des compétences techniques spécifiques.
- Examen des tâches pratiques et fixation des objectifs de progression.
- Planifier des séances de sauts axées sur des compétences et des techniques spécifiques.
- Débriefing vidéo et analyse des performances.
- Révision des procédures d'urgence et des exercices de sécurité

3. Suivi de progression

- Utilisez un journal de bord ou un outil de suivi numérique pour suivre les progrès du mentoré.
- Fixez des jalons et célébrez les réalisations.

4. Réseautage et développement de la communauté

- Participation à des séminaires et ateliers.
- Encourager la participation aux futurs camps et cours de développement.
- Encourager la participation à des compétitions locales, provinciales, nationales et/ou internationales.
- Collaborez avec d'autres pour élargir et partager vos connaissances et vos expériences.

Rôles et responsabilités

Responsabilités du Mentor

- Fournir des conseils, du soutien et de la rétroaction.
- Partager des connaissances et les pratiques standard de l'industrie.
- Assurer la sécurité et le respect des pratiques et normes de l'ACPS, y compris se conformer à tous les MIP de l'ACPS, telles que les normes d'intégrité.
- Motiver et inspirer le mentoré.

Responsabilités du Mentoré

- Participer activement et s'engager avec le programme.
- Être ouvert aux rétroactions et démontrer une volonté d'apprendre.
- Tenir un journal des progrès.
- Communiquer ouvertement.
- Respecter le temps et l'engagement du mentor.
- Assurer la sécurité et le respect des pratiques et normes de l'ACPS, y compris se conformer à tous les MIP de l'ACPS, tels que les normes d'intégrité.

Évaluations et rétroactions

Fin du programme

- Évaluation finale des compétences et des réalisations.
- Célébration du progrès et de l'achèvement.
- Fournir une rétroaction pour l'évaluation du programme.